

Réf: Dossier N° 031483

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT CASSANDRE SARL »

Siège social Abidjan, Songon, EPP SONGON AGBAN GARE 1, Lot NB, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/02/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 31/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT CASSANDRE SARL »

Objet : - TRANSPORT- TOUTES ACTIVITES CONNEXES LIEES AU TRANSPORT- DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Songon, EPP SONGON AGBAN GARE 1, Lot NB, Ilot ND

Dirigeant(s) : M YOTCHO DEGNY PATRICE, (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03505 du 13/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23017/GTCA/RC/2021 du 13/09/2021

